

scandaleux ni plus ni moins et nous nous faisons l'écho des sociétés musicales de la ville pour réclamer des mesures énergiques en vue de faire cesser semblable abus.

Les agents sont des braves gens qui se balladent, dit la chanson parisienne et nous sommes de cet avis. Ce n'est pas un ou deux agents qui peuvent arriver à maintenir l'ordre et à réclamer le calme ; il en faudrait une dizaine et cela est urgent si on ne veut pas que les concerts publics de la grand place ne dégénèrent pas en réjouissances plus que champêtres.

**ENTERRÉ LE CONDITIONNEMENT PRIVÉ.**

C'est ainsi que l'Avenir annonce que le Sénat a adopté le rapport de M. Poirrier, tendant à l'interdiction d'établir un conditionnement privé en concurrence avec les conditions publiques patronnées par les villes. Et il en tire cette déduction qu'il est heureux que Tourcoing ait eu en M. Dron le vaillant député, un représentant vigilant au Parlement, pour défendre ses intérêts.

Cela est discutable et il est probable que si M. Dron avait trouvé dans cette affaire l'occasion de passer un marché de gré à gré avec la nouvelle société en formation, il ne serait pas parti en guerre comme il l'a fait. Il aime tant les marchés de gré à gré, notre vaillant député !

L'Avenir ne nous apprend donc rien de nouveau en attribuant tant de vaillance à son patron. Mais, de grâce, écoutez cette phrase stupide que le journal de M. Dron sert à ses lecteurs au sujet de ce conditionnement privé dont certain conseiller, et pour cause, aurait vu avec chagrin l'installation à côté de celui de la place Sébastopol :

« Il est bien certain, écrit la feuille de la rue Verte, que si M. Masurel (Albert), avait conservé le siège qu'il a occupé pendant quelques mois grâce aux moyens que l'on sait, ce n'est pas lui qui se serait mis en travers du projet dont les promoteurs étaient, pour la plupart, ses meilleurs amis... »

C'est tapé ça, hein ? Gribouille n'aurait pas mieux parlé !

L'Avenir a le don de prescience, il sait ce que tel ou tel aurait fait, si... Ou va-t-on avec un semblable système ? C'est absolument comme si l'on prétendait que M. Dron, dans un an, passera un marché de gré à gré avec une société parisienne pour l'éclairage électrique de notre ville. Ou n'est pas plus godiche. Avec des si... on bouleverserait le monde et on pourrait peut-être arriver à prouver que M. Dron ne fait pas de la politique par intérêt. Non, je bifte cette phrase, on n'arriverait jamais à démontrer cela, car la chose vous crève les yeux.

Donc, si M. Albert Masurel était resté député de Tourcoing, nous aurions eu deux conditionnements au lieu d'un ; c'est vrai, ou plutôt c'est faux, puisque l'Avenir le déclare. Seulement il paraît que M. Masurel a occupé pendant quelques mois un siège, grâce à des moyens que l'on sait, c'est toujours l'organe du docteur de Marcoing qui parle. Nous ne savons vraiment à quoi le journal radico-socialiste fait allusion et il ferait bien d'être plus explicite dans ses allégations. Il comprend peut-être tout seul... et encore... ce qu'il veut dire, mais en tous cas, personne ne vendra la mèche, car personne ne saura jamais ce qu'il a entendu signifier par des mots aussi vides de sens.

Il y a du y avoir une erreur de la part des typographes lillois chargés de composer la copie venue de Tourcoing et l'Avenir aura écrit sans doute : « M. Dron proclamé député de Tourcoing grâce aux moyens que l'on sait... »

À la bonne heure, cette fois tout le monde s'y reconnaît, car il n'y a pas un député au Parlement qui ait eu recours à autant de stratagèmes, qui ait plus manœuvré dans les couloirs, qui ait fait autant de bassesses et de platitudes auprès de ses collègues, que M. Dron, dans le but d'obtenir l'invalidation de son concurrent, loyalement élu.

M. Dron a fait des visites domiciliaires chez les députés, il a adressé à M. Deschanel, président de la Chambre, une lettre qui n'était qu'un tissu de vilénies et de menonges pour dénoncer de soi-disant manœuvres électorales employées par son adversaire ; il a fait suivre cette lettre d'une trentaine de signatures de « citoyens indignés » qui avaient eu la sage précaution de ne pas faire suivre leurs noms du titre de conseiller municipal ; il a « monté le coup » à ce vieux grimacier, qui s'appelait Bovier-Lapierre ; il a pleuré dans le gilet de M. Bourgeois, qu'il ne pouvait plus aider à remettre son pardessus ; il s'est fait le plat valet du groupe révolutionnaire lui promettant de le soutenir par ses votes, s'il reprenait sa place ; il a fait agir tous les ressorts des loges maçonniques et des ministères ; il a exercé une pression éhontée sur les fonctionnaires et principalement sur les instituteurs transformés en autant d'agents électoraux dont quelques uns signaient même les convocations pour les réunions politiques !

Grâce à ces procédés plus ou moins propres il est arrivé à arracher l'invalidation de M. Masurel à douze voix de majorité ! Voilà les moyens que l'on sait... et combien d'autres qu'on ne sait pas employés par M. Dron, pour rattraper l'assiette au beurre qui lui échappait.

Et l'Avenir ose faire à l'encontre de l'honorable M. Masurel, des insinuations perfides ? On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu.

M. Dron qui était coulé pour toujours à Tourcoing s'il n'avait obtenu l'invalidation de M. Masurel, ne pouvait se faire à l'idée qu'un autre que lui représentât notre ville au Parlement et pour conserver ses 9.000 francs, il a eu recours à des trucs que toutes les consciences ne consentiraient pas à adopter.

Voilà la vérité ; il le sait fort bien et il doit se dire souvent : « J'ai été profondément canaille en abusant ainsi de la bonne foi d'un adversaire honnête et qui ne connaissait pas encore comme moi toutes les ficelles du parlementarisme. »

M. Masurel élu par les moyens que l'on sait ! Allons donc ! N'y touchez pas : à bas les pattes ! Si M. Dron n'était pas ce politicien sans vergogne, ayant besoin de sa place pour vivre et cherchant à sauvegarder sa situation par toutes sortes de moyens, nos adversaires et l'Avenir particulier auraient peut-être le droit, toujours inexécutable pourtant, d'être aussi incorrects envers un homme qui ne l'a jamais été ni avec M. Dron ni avec ses amis.

À bon entendeur, salut !

**LE CONSEIL MUNICIPAL** est convoqué pour le Vendredi 6 Juillet prochain.

On annonce que M. Quivron, furieux d'avoir été conquis avec son vœu sur l'imposition des repositors se dispose, dans le but de jouer un vilain tour à l'administration municipale à réclamer une taxe de voirie sur les kiosques et les guérites des employés d'octroi qui encombre la voie publique autant que les repositors.

Bonne, très bonne, excellente idée, camarade Quivron, vas-y carrément ! En ton bras droit j'ai confié a-a-a-ance.

**LE CORTÈGE DU 14 JUILLET.**

Le cortège du 14 Juillet ne suivra, paraît-il, plus un itinéraire aussi long que fatigant pour ceux qui y figurent. Cinq cortèges auront lieu dorénavant, ayant différents quartiers comme centres de formation ; la réunion de ces cinq groupes se fera sur la place Thiers où sera passée la revue.

Voilà une mesure qui sera favorablement accueillie par les sociétés de la ville qui toutes considèrent le 14 Juillet comme un jour d'abominable corvée, en raison du parcours obligatoire de la ville qu'on leur impose sous prétexte qu'elles sont subventionnées, et cela quelquefois par la pluie ou par une chaleur torride.

Il y a une autre réforme qu'on ferait bien aussi de produire, pendant qu'on est en train de réprimer des abus. Elle consisterait à ne plus faire figurer dans ces cortèges des sociétés dont la tenue grotesque provoque l'hilarité générale. N'avons nous pas vu, il y a quelques années, un groupe de farceurs faisant partie du cortège officiel et qui portaient un lapin dans un panier : cette société s'intitulait club lapinaire. De telles comédies font ressembler un cortège à une vulgaire cavalcade de mardi-gras. Et combien d'autres encore qui défilent devant l'Hôtel-de-Ville, en se livrant à toutes sortes d'excentricités : pourquoi ces manifestations ridicules sont-elles tolérées ?

Du reste, dans un cortège comme celui du 14 Juillet, on ne devrait faire figurer que les fanfares et harmonies qui joueraient à tour de rôle des pas redoublés. Que fout là en effet des sociétés de longues pipes, d'archers, de joueurs de cartes, de fléchettes, etc. voire même les orphéons ; tout cela c'est du remplissage qu'on doit supprimer.

La ville peut très bien à l'occasion de la fête nationale faire parvenir à toutes les sociétés de plus de vingt membres l'indemnité qu'elle leur alloue d'ordinaire, sans forcer des chanteurs par exemple, à arperter la ville pour marcher derrière une musique quelconque.

Que les fanfares et les harmonies se fassent entendre, voilà qui est parfait, mais à quoi répondent, je vous le demande, tous ces groupes muets comme des carpes, les bras ballants que l'on oblige à faire une course en ville parce que c'est le 14 Juillet ?

**FÊTE DE NUIT.**

Le dimanche 5 juillet, à huit heures et demie du soir, aura lieu dans le jardin du Palais de Justice de la rue de Gand, une fête de nuit qui promet d'être très brillante.

C'est notre excellente harmonie municipale qui a pris l'initiative de cette solennité musicale pour laquelle la ville mettra à la disposition des organisateurs son matériel des fêtes. Le jardin sera brillamment éclairé et illuminé à giorno.

Indépendamment de la musique municipale, nos concitoyens auront encore la bonne fortune d'entendre la Société nationale des orphéonistes *Crick-Sicks* qui interprétera plusieurs chœurs. Nous croyons même savoir que les deux sociétés réunies exécuteront une œuvre finale destinée à produire un grand effet.

Voilà une soirée agréable et intéressante en perspective ; elles sont si rares à Tourcoing, que tous les amateurs de bonne musique voudront bénéficier de cette aubaine.

**LES FAITS DE LA SEMAINE.**

Rien de bien saillant ne s'est passé à Tourcoing pendant cette semaine.

Un remouleur, Augustin K... qui avait trouvé le moyen de s'approprier pour en tirer profit après, quatre cents couteaux de table a été mis en état d'arrestation et sera poursuivi pour abus de confiance. Quand on prend des couteaux, on n'en saurait trop prendre.

Les gendarmes de notre ville ont reçu des mains de leurs collègues belges un prisonnier peu ordinaire. Il s'agit d'un ancien préfet de la Nièvre, Léon Marchessou, qui fut à son heure un de ces fonctionnaires sectaires et intransigeants devant lesquels tout doit céder. Ce Marchessou révoqué comme préfet, avait réussi grâce à l'appui des Loges dont il était un des plus beaux ornements à se faire nommer directeur de l'asile des convalescents de Vincennes. Révoqué de nouveau, il vint se fixer au Havre où il escroqua une dizaine de mille francs à un négociant en toiles de cette ville, ce qui lui valut une condamnation à deux ans de prison.

Marchessou avait mis la frontière entre lui et la justice de son pays et il se réfugia à Bruxelles où il se fit appeler Lucien Morel ; c'est là qu'il a été découvert et arrêté.

C'est égal un des plus hauts fonctionnaires du gouvernement de la République passant à la gare de Tourcoing, entre deux gendarmes, les menottes aux poings, voilà un spectacle auquel on n'est heureusement pas encore accoutumé.

Et dire que ce Marchessou avait fait mettre à pied dans la Nièvre les uns disent douze, les autres quinze, instituteurs !

Tous les Tourquennois connaissent cet interminable portefaix, Hector Hovart, 40 ans, un fervent disciple de Bacchus que l'on voyait souvent dans un état plus qu'exubérant, soit à la gare, soit sur la grand place.

Hovart a été trouvé Vendredi noyé dans un puits de la rue du Château : si encore ç'avait été un réservoir de genièvre ! Il n'y aurait eu là qu'un simple fait divers, si le séjour du cadavre du portefaix dans l'eau n'avait donné lieu à des incidents qui ont laissé un bien désagréable souvenir chez les locataires qui utilisaient l'eau du puits. En effet, cette eau d'une odeur repoussante et d'une saveur écœurante a servi à plusieurs ménages pour la boisson et la cuisson des aliments et depuis le 8 Juin, Hovart s'y décomposait lentement.

Le cœur a tourné à beaucoup de personnes quand les pompiers ont ramené à la surface les restes informes du portefaix qui croyant se pendre solidement à la poulie du puits, avait mis la main sur une corde peu solide, d'où la chute de 13 mètres qu'il a faite dans le vide.

**LA COURSE DE TOURCOING-BETHUNE.**

Cette épreuve sportive qui chaque année obtient les faveurs du public Tourquennois, aura lieu le dimanche 8 juillet. La distance à parcourir pour l'aller et le retour est de 105 kilomètres.

Le nombre des prix importants est de 40, se divisant en 1500 francs en espèces offerts par la ville et de nombreux objets d'art.

L'Union Vélocipédique Tourquennoise, organisatrice de cette course, n'a rien négligé pour que la fête du 8 juillet prochain obtienne un vif succès et tout fait prévoir que ce résultat sera acquis, grâce aux excellentes mesures prises.

Le départ précis sera donné de la manière suivante : Internationale, midi ; Régionale, midi et demi.

Le départ officiel et la remise des brassards se feront rue Balzac, où les coureurs iront en cortège à 11 heures et demie.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître l'itinéraire de cette course qui est le suivant :

Gravier de Bondues Croix-Blanche (où sera donné le départ officiel avec entraîneurs) suivre la grande route de Lille en passant au fort de Bondues, 300 mètres plus loin tourner brusquement à droite sur *Sir Coins*, suivre cette route directement jusqu'à Wambrechies. Virer à droite et aller directement jusqu'à Quesnoy ; passer en face de l'église traverser la place, le pont, le passage à niveau à la gare et continuer directement la route par la Prévôté, Wez-Macquet, la Chapelle d'Armentières, en face la *Glef des Champs*, virer à gauche pour prendre le gravier conduisant à Bois-Grenier, de là à Fleurbaix (place) la Bombe et arriver au Velodrome de Bethune où les coureurs devront signer la feuille de contrôle.

Le tracé est le même pour le retour : l'arrivée à Tourcoing se fera par le passage à niveau de Tourcoing-les-Francis, suivre les rues de Paris, de l'Abattoir, Nationale, Hôtel-de-Ville pour arriver Place de la République, au siège de la Société organisatrice.

Indépendamment de cette réunion, très attrayante comme on peut le voir, l'Union Vélocipédique prépare pour le dimanche 15 juillet, un grand carrousel national, avec course aux œufs.

Ce carrousel aura lieu sur la place de la République et la course aux œufs sur la Grand Place.

Le chiffre des prix atteint 400 francs. La course vélocipédique aura lieu par n'importe quel temps, mais en cas de pluie le carrousel sera reporté à une date ultérieure.

**ANOSCORRESPONDANTS.** — Nous croyons devoir informer nos correspondants que leurs communications n'ont aucune chance d'être insérées si elles ne nous parviennent au moins 24 heures avant la publication du journal qui a lieu chaque samedi à cinq heures du soir.

Nous croyons aussi devoir rappeler que toutes les lettres et correspondances doivent porter la signature et l'adresse des personnes qui sont ou les auteurs ou les intermédiaires responsables des articles destinés à notre petit journal.

La plus grande discrétion sera gardée et les noms de nos collaborateurs occasionnels ne seront jamais dévoilés.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

**MOUVAUX.** — La ducasse des Francs aura lieu le 8 Juillet prochain. Les cabaretiers de ce quartier réunis vendredi soir chez M. Auguste Flament, ont décidé d'annoncer la fête par une retraite aux flambeaux.

Il y aura à cette occasion de grandes réjouissances telles que : mât de cocagne, jeux de pinsons, etc. Les attractions foraines seront nombreuses.

Un kiosque sera établi dans la rue Jean-Bart ; la musique municipale de Mouvaux y fera entendre.

Une seconde réunion des cabaretiers se tiendra le 12 Juillet chez M. Lagerie en vue d'arrêter un programme pour la fête Nationale du 14 Juillet.

Les habitants du quartier des Francs sauront gré aux organisateurs de cette double fête, des mesures, qu'ils ont prises pour en assurer la réussite.

Le quartier de la Forgette est moins bien partagé que celui des Francs où l'initiative privée fait si bien les choses. Il est vrai que le citoyen Baron, quand la question des fêtes publiques est venue devant le conseil municipal, a complètement oublié qu'il représentait le hameau de la Forgette, puisqu'il n'a même pas ouvert la bouche en faveur de ses électeurs.

Quelle éloquence à rebours possède ce baron sans blason.

**Dettes acquittées.** — Nous avons relaté dans notre dernier numéro que le carabin Vincent et ses aides avaient prélevé sur la caisse municipale une somme de 200 francs en faveur de MM. Bara & C<sup>ie</sup> en récompense de soi-disant services rendus par eux à la commune depuis 5 ans. Mais le vrai motif de cette largesse a été caché par l'Administration ; la vérité c'est que la réclame électorale on doit la solder et les agents électoraux tels que M. Bara, se paient double.

Notre officier de santé Maire, ne voulant pas grever son budget personnel, eut la malicieuse idée de faire « casquer » les malheureux contribuables. Nous pensions qu'il était interdit aux instituteurs de faire de la politique militante et nous voyons en tout temps et surtout en période électorale, ce petit personnage avec son air calabrais, se démenier comme un diabolin en faveur des candidats chers au grand manitou.

Voilà la neutralité scolaire. Qu'en pensent les parents qui confient leurs enfants à de tels éducateurs ?

Ce monsieur ne s'occupe-t-il pas en outre d'écrire dans un journal radical-socialiste de la région ? C'est ce que des personnes dignes de foi nous ont affirmé. — N'est-il pour rien dans la rédaction des articles signés *Le Commandant des troupes du fort Bataille*. — Nous attendons un démenti à ce sujet.

Nous demandons à M. le Préfet ainsi qu'à M. l'inspecteur primaire, s'il est permis aux fonctionnaires payés par tous les citoyens Français, de faire de la réclame électorale, en faveur de telle ou telle fraction politique. Si ces Messieurs ne sont pas convaincus de ce que nous avançons nous pourrions leur adresser quelques exemplaires de la poésie !!! électorale signée par l'instituteur *M. Emile Bara* et distribuée en ville d'abord par lui au début de la période électorale et la veille du scrutin municipal, par les porteurs du parti radical-socialiste.

Nous envoyons un exemplaire de ce journal à M. Margottet, recteur de l'académie, pour que celui-ci soit fixé sur les agissements de son subordonné.

Nous croyons avoir démontré que l'indemnité accordée à M. Bara, n'est que le paiement d'une dette de reconnaissance électorale. Et les dettes ça se paie, n'est-ce pas M. le Maire... avec l'argent des autres ?

C. DEMIL.

**CORRESPONDANCE**

DU « COURRIER DE TOURCOING »

PARIS, le 29 Juin 1900.

M. Millerand et les petites téléphonistes. — Dreyfus et Picquart. — Russie et Japon.

Une récente décision du ministre du commerce nous permet d'espérer, pour un avenir prochain, des améliorations notables dans le service téléphonique. Chacun sait que, à